

*au Coeur de la
Nouvelle Aquitaine*



Communauté de communes
CŒUR DE CHARENTE
5 avenue Paul Mairat
16 230 MANSLE

A l'attention du service instructeur

Angoulême, le 18 décembre 2020

Siège

ZE Ma Campagne
66, impasse Niépce
16016 ANGOULEME CEDEX
Tel : 05 45 24 49 49
Fax : 05 45 24 49 99
accueil@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Ouest Charente**

7 rue du stade
16130 SEGONZAC
Tel : 05 45 36 34 00
Fax : 05 45 36 34 06
ouest-ch@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Sud Charente**

35 avenue de l'Aquitaine
16190 MONTMOREAU
Tel : 05 45 67 49 79
sud-ch@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Charente Limousine**

2 et 4 allée des Freniers
16500 CONFLENS
Tel : 05 45 84 09 28
Fax : 05 45 84 43 83
ch-limousine@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Nord Charente**

Avenue Paul Mairat
16230 MANSLE
Tel : 05 45 95 25 58
Fax : 05 45 38 74 07
nord-ch@charente.chambagri.fr

Objet : PC01602420X0007

AUSSAC VADALLE

Construction d'un hangar agricole de 310m²

Dossier suivi par le service foncier (CR)

Madame,

Nous répondons à votre sollicitation concernant la demande de construction d'un hangar agricole de 310m² à usage de stockage matériel pour les besoins de l'exploitation de M. BOIREAU Anthony à Aussac-Vadalle.

Compte-tenu des caractéristiques de l'exploitation, la nécessité agricole du projet est avérée.

L'emplacement du projet s'inscrit en mitage de l'espace agricole, en contradiction avec les enjeux de préservation de l'espace et de l'aménagement du territoire.

Nous sommes au regret de constater qu'à la suite d'un premier refus de PC pour les mêmes raisons, la possibilité, proposée par le pétitionnaire, d'implanter le projet à l'entrée Sud d'Aussac, en bordure de parcelle 746, n'a pas été retenue par la commune. Elle permettait pourtant d'éviter le mitage de l'espace agricole et de raccrocher le projet à une entité construite, sans compromettre le bon fonctionnement et le développement de cette entité urbaine.

Dans le cas où il n'existerait pas de meilleure solution alternative, l'intégration paysagère prévue pour accompagner le projet en objet sera indispensable.

Je vous prie d'agrérer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian DANIAU
Président,

